

Rapport annuel du conseil d'établissement



Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1).....	17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires	18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires.....	19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement.....	20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026.....	21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

[illegible]

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

[illegible]

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX ¹			
Adoption du projet éducatif		Si autre décision :	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)		Si autre décision :	
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	---	--

POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)

Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde		Si autre décision :	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	
Consultation sur les critères de sélection de la direction		Si autre décision :	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Si autre décision :	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)		Si autre décision :	
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents		Si autre décision :	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves		Si autre décision :	

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	---	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	---	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement		Si autre décision : Si autre décision : Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	---	--

AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES

(EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²

		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	---	--

AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES

(EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²

		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire **EN COURS** *

Veillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement :

Direction d'école :

Période :

Année scolaire

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

_____	_____
Date	Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement ne s'est pas conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

_____	_____
Date	Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements³ concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

³ Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08).*

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

Les membres du conseil d'établissement [...]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.
En _____, les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau :

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

--

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi :

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes :

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite) (LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :



Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ			
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques			
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction			

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026

Veuillez compléter le document suivant : [Reliquat](#)

Solde inutilisé du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2026 :	4 492,11 \$
---	--------------------



ENCADREMENT DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

PRINCIPES DIRECTEURS

L'école aura le souci de maintenir le plus bas possible les frais exigés des parents et des usagers, de s'assurer de la pertinence et de la transparence de ces frais et d'un délai raisonnable pour le paiement de ceux-ci.

- L'école établit la facture-élève et le matériel scolaire demandé dans le respect de la politique des frais exigés aux parents et en fonction des réels besoins propres.
- L'école ne demande aucun frais pour le matériel qui n'appartient pas à l'élève.
- À chaque fin d'année, le matériel identifié et réutilisable est retourné aux parents par leur enfant. À l'exception des classes spécialisées qui peuvent réutiliser le matériel l'année suivante.
- Au mois de juin de chaque année, l'école distribue aux parents la liste des articles scolaires à se procurer pour la prochaine année scolaire, pour l'ensemble des matières académiques.
- Il est entendu que chaque recueil maison (reprographie) facturé aux parents est utilisé pour un minimum de 90% de son contenu global. À l'exception des classes spécialisées qui cheminent à rythme différent.
- Il est entendu que chaque cahier d'exercices facturé aux parents est utilisé pour un minimum de 85% de son contenu global. À l'exception des classes spécialisées qui cheminent à rythme différent.
- Les parents sont invités à réutiliser tout matériel en bon état récupéré des années antérieures (ciseaux, règles, cartables, étuis à crayons, etc.).
- Les parents sont informés de l'utilisation des montants d'argent demandés.

ENCADREMENT DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS ÉTAT DE COMPTE AUX PARENTS

AGENDAS

Le coût réel est facturé aux parents.

IMPRIMERIE ET REPROGRAPHIE

1) Chaque titulaire ou spécialiste anticipe et détermine les coûts de reprographie et de photocopie par élève pour chaque année scolaire.

2) Les frais de reprographie et de photocopie facturés aux parents sont basés en fonction des choix anticipés et sur les coûts réels de l'année précédente.

3) Afin de bien gérer les dépenses de reprographie et de photocopie, un suivi détaillé est effectué et distribué aux titulaires, spécialistes et directions, mensuellement.

4) Les reprographies facturées aux parents seront utilisées pour un minimum de 90 % de son contenu global.

5) Une liste des documents imprimés ou reprographiés sera détaillée sur l'état de compte distribué aux parents à chaque début d'année. Voici la liste des différentes catégories pouvant être énumérées :

a. Recueil maison (reprographie): documents reliés, boudinés, agrafés, assemblés pour un duo-tang.

b. Imprimerie classe : feuilles volantes

c. Imprimerie musique : feuilles volantes

d. Imprimerie anglais : feuilles volantes

***Les épreuves et situations d'évaluation ne sont pas facturées aux parents.

ARTS PLASTIQUES (matériel périssable)

Comme cette discipline est obligatoire au programme, les frais de matériel ne sont pas chargés aux parents.

ALBUM DES FINISSANTS et ACTIVITÉS DE REMISE DE DIPLÔMES.

Un montant est déboursé à même le budget de fonctionnement de l'école. Une contribution maximale de 10\$ sera demandée aux parents au mois de mai ou juin de l'année en cours si nécessaire. Des levées de fond peuvent avoir lieu pour éviter de facturer aux parents.

PROGRAMME OU PROJETS SPÉCIAUX

Les frais pour le projet au 3e cycle de l'école sont facturés aux parents à partir des coûts réels de l'année si nécessaire. La mesure « École inspirante » est priorisée avant toute facturation aux parents.

L'utilisation du budget prévu et facturé aux parents est présentée et détaillée à la direction et aux parents (sorties éducatives). L'utilisation des mesures MEQ « Sortie en milieu culturel » « À l'école on Bouge » « École inspirante » sont utilisées avant de facturer aux parents.

ENCADREMENT DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

CAHIERS D'EXERCICES

Annuellement, chaque degré devra déterminer la liste des cahiers d'exercices pour la prochaine année scolaire.

Pour une classe multi âge ou PAI, un choix distinct de cahiers d'exercices pourra être demandé par le titulaire.

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque degré devra fournir une liste commune de fournitures scolaires.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

- Les enseignants doivent présenter à la direction, pour approbation, la liste complète des activités éducatives prévues pour l'année. Après approbation de la direction, les enseignants réalisent leur sondage.
- Les activités éducatives doivent avoir des objectifs pédagogiques variés ou doivent obligatoirement s'inscrire dans une action pédagogique en lien avec le programme de formation. Ces activités éducatives doivent favoriser les apprentissages faits en classe.
- La programmation des activités éducatives de chaque classe pour l'année en cours est présentée par la direction, après la consultation des enseignants, aux membres du conseil d'établissement. Cette programmation devra être approuvée à la séance du conseil d'établissement du mois d'octobre. Exceptionnellement, une demande au conseil d'établissement pourrait être faite à un autre temps donné. Chaque groupe ou degré doit présenter l'ensemble de ses activités pour l'année scolaire en cours. Il peut aussi y avoir présentation d'activités éducatives touchant tous les élèves de l'école.
- Annuellement, une autorisation écrite est demandée aux parents pour des activités éducatives qui nécessitent un déplacement sur le territoire de marche de l'école (Métro, bibliothèque municipale, etc.). Par ailleurs, les parents devront toujours être informés quelques jours avant l'activité.
- Afin d'avoir la vision globale des activités éducatives, la proposition devra en tout temps faire état de la programmation annuelle (toutes les activités et tous les coûts). Cette obligation s'applique aussi lors d'ajout d'activités en cours d'année. La proposition de la programmation des activités éducatives, par degré ou par classe, présentée au Conseil d'établissement comprend :
 - les objectifs poursuivis
 - le lieu et la date
 - l'horaire de départ et de retour
 - le coût par élève
 - le transport
 - le résultat du sondage

- Lorsque le sondage est réalisé, un taux de ...
 - 80% d'acceptation des parents est exigé pour une ou des activités d'une durée d'une journée.
 - 80% d'acceptation des parents est exigé lorsqu'il y a une des activités d'une durée de 2 journées et plus.
- Le coût annuel maximum des activités éducatives devrait se situer autour de 75\$. Exceptionnellement, pour les classes à projet le coût maximum pourra être dépassé.
- Le conseil d'établissement donne la responsabilité à la direction d'autoriser les activités éducatives qui doivent se vivre en début d'année et qui ont lieu avant la première séance du conseil d'établissement ou tout autre évènement jugé exceptionnel. La direction devra toutefois présenter au conseil d'établissement les activités éducatives qu'elle a autorisées en début d'année.
- La facturation des activités éducatives est envoyée aux parents en cours d'année.
- Les activités éducatives vécues dans le cadre scolaire devront être distinctes des activités vécues au service de garde. La liste des activités du service de garde sera remise au début de chaque année par la technicienne du service de garde.

Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents

ATTENDU que, conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit établir, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'établir également des principes d'encadrement visant l'ensemble des contributions financières pouvant être assumées par les parents en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP;

ATTENDU que les principes d'encadrement seront également pris en compte dans les choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants en vertu de l'article 96.15 de la LIP;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées avant d'établir les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec le projet éducatif de l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés tiennent compte des caractéristiques et des attentes de la communauté desservie par l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés favorisent une utilisation optimale et écoresponsable des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

Il est proposé par : Mme Sylvie-Anne Gauthier.

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, du choix des manuels et du matériel didactique et des autres contributions financières pouvant être exigées des parents pour l'année scolaire 2025-2026.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les contributions financières facturées aux parents respectent les principes d'encadrement avant de les proposer au conseil d'établissement.

Résolution numéro : CÉ 24-25-59



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

Préscolaire 5 ans

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	25	Carton format lettre	Blanc
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	6	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	6	Crayon à mine en bois - HB, à l'unité	
☐	1	Crayon-feutre effaçable à sec, bleu, pointe arrondie	
☐	1	Crayons de cire, boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	Format standard (pas les minis) afin de bien travailler la motricité fine.
☐	4	Duo-tang cartonné à 3 crampons	Bleu, rouge, jaune et vert
☐	3	Étui à crayons souple	
☐	500	Feuilles blanches, non trouées, format lettre	
☐	1	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Pochette en plastique translucide, format légal	Fermeture velcro
☐	1	Tablette de papier construction, 12 couleurs éclatantes	Tablette de 100 fles.
☐	500	Feuilles blanches, non trouées, format lettre	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Photo récente de l'enfant	Format portefeuille (sauf si fournir à la journée d'accueil)
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Serviette / Couverture pour la détente	Petite



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

Préscolaire 5 ans

☐	1	Souliers de course à velcro	Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐	1	Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	À enfiler, sans velcro ni lacets.
☐	1	Vêtements de rechange	Pantalons, chandail, 2 petites culottes et 2 paires de bas (bien identifiés) dans un sac refermable

Effets généraux (à payer à l'école)

Description	Coût
Photocopies - Fiches reproductibles	25,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 25,00 \$

Notes générales

<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>
<i>Veuillez prévoir une 2e paire de souliers pour porter à l'extérieur de l'école seulement.</i>

Prévoir un verre de plastique qui remplacera la bouteille d'eau en cas d'oubli. Bien vouloir mettre les crayons et bâtons de colle dans un grand sac Ziplock identifié, certains items seront conservés à l'école. Vous pourrez apporter tous les effets scolaires lors de la rencontre de parents du 26 août.



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

1^{re} année

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	2	Cahier interligné pointillé, 23,2 x 18,1 cm, 32-40 pages	
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	3	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	1	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe arrondie	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 12	
☐	5	Duo-tang cartonné à 3 crampons	Bleu, vert, jaune, rouge et noir.
☐	1	Duo-tang cartonné à 3 crampons, 2 pochettes	
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	
☐	2	Étui à crayons souple	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Pochette en plastique translucide avec attache à ficelle, format lettre	
☐	1	Tablette de papier construction, 8 couleurs mélangées, format lettre	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

1^{re} année

☐	1	Vêtements de rechange	Pantalon, chandail, 1 petite culotte et 1 paire de bas (bien identifiés) dans un sac refermable
--------------------------	---	-----------------------	---

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Cahier d'exercices - Calypso	10,95 \$
Cahier d'exercices - ABC avec Majesté	19,95 \$
Cahier d'exercices - 123 avec Nougat	19,95 \$
Cahier d'exercices - Cahier de projets 1/2 interligné	2,70 \$
Photocopies - Activités thématiques et ateliers	6,00 \$
Photocopies - Cahier école-maison	4,00 \$
Photocopies - Résolution de problèmes	3,00 \$
Photocopies - Coffre à outils	8,00 \$
Photocopies - Feuilles d'études (nombres, alphabet, syllabes etc.)	3,00 \$
Photocopies - Français	6,00 \$
Photocopies - Mathématiques	6,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 97,55 \$

Notes générales
<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)</i>
<i>Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>
<i>Veuillez prévoir une 2e paire de souliers pour porter à l'extérieur de l'école seulement.</i>

Vous pourrez apporter les fournitures scolaires lors de la rencontre parents du 26 août.



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

2^e année

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	2	Cahier trottoir avec pointillés	
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	2	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	4	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe moyenne	Noir ou bleu, au choix
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 12	
☐	4	Duo-tang cartonné à 3 crampons	Bleu, jaune, rouge et noir.
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons	
☐	2	Étui à crayons souple	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	2	Pochette en plastique translucide avec élastique, format légal	
☐	2	Surligneurs, couleurs variées	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de rechange	Pantalon, chandail, 1 petite culotte et 1 paire de bas (bien identifiés) dans un sac refermable



2025-2026

École des Pins
Liste de matériel d'usage personnel
2^e année

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	12,00 \$
Cahier d'exercices - ABC avec Majesté	19,95 \$
Cahier d'exercices - 123 avec Nougat	19,95 \$
Cahier d'exercices - Cahier d'écriture cursive PICO	8,50 \$
Photocopies - Coffre à outils	8,00 \$
Photocopies - Français	10,00 \$
Photocopies - Mathématiques	10,00 \$
Photocopies - Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)	4,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 100,40 \$

Notes générales
<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)</i>
<i>Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

3^e année

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	3	Cahier 1/2 ligné, 1/2 uni, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	
☐	1	Cahier quadrillé broché 1 cm, 27,6 x 21,3 cm, 40 pages	
☐	1	Cartable 1 pouce	
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	2	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	2	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon marqueur non permanent, noir, soluble à l'eau, pointe fine	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, boîte de 12	
☐	2	Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 rouge et 1 noir
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	20	Feuilles blanches, non trouées, format lettre	
☐	2	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Pinceau à bout rond, pointe très fine, type #1	
☐	1	Pinceau à bout rond, souple, #6	
☐	1	Pinceau plat en biseau, souple, #12	
☐	10	Pochette protectrice, format lettre	
☐	1	Règle de 15 cm	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente, graduée en centimètres, millimètres et décimètres	
☐	2	Surligneurs, couleurs variées	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle

	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
--	----------	----------	---------------------------



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

3^e année

☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Sac à souliers	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de rechange	Pantalon, chandail, 2 petites culottes et 2 paires de bas (bien identifiés) dans un sac refermable
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	12,00 \$
Cahier d'exercices - Duo A et B	20,50 \$
Cahier d'exercices - Tam-Tam A et B	20,50 \$
Cahier d'exercices - Escales	14,50 \$
Photocopies - Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)	2,00 \$
Photocopies - Français	8,00 \$
Photocopies - Mathématiques	5,00 \$
Photocopies - Science et univers social	2,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 92,50 \$

Notes générales
<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)</i>
<i>Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

4^e année

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	4	Cahier 1/2 ligné, 1/2 uni, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	
☐	1	Cahier quadrillé broché 1 cm, 27,6 x 21,3 cm, 40 pages	
☐	1	Cartable 1 pouce	
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	1	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe moyenne	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
☐	6	Duo-tang cartonné à 3 crampons	Couleurs différentes dont 1 noir pour musique et un rouge pour anglais
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	20	Pochette protectrice, 3 trous, insertion vers le haut, format lettre	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente, graduée en centimètres, millimètres et décimètres	
☐	3	Surligneurs, couleurs variées	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

4^e année

☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Sac à souliers	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de rechange	Pantalon, chandail, 2 petites culottes et 2 paires de bas (bien identifiés) dans un sac refermable
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	12,00 \$
Cahier d'exercices - Escales	14,50 \$
Cahier d'exercices - Abonnement Netmath	12,50 \$
Cahier d'exercices - Abonnement Débrouillards	13,50 \$
Photocopies - Français	12,00 \$
Photocopies - Mathématiques	12,00 \$
Photocopies - Science et Univers social	4,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 88,50 \$

Notes générales
<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)</i>
<i>Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

5^e année

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Chemise extensible à pochette multiple (portefeuilles/accordéon)	
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	1	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	2	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	3	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	2	Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 rouge et 1 noir
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	100	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Règle de 15 cm	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente, graduée en centimètres, millimètres et décimètres	
☐	2	Surligneurs, couleurs variées	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Sac à souliers	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

5^e année

☐	1	Vêtements de rechange	Pantalon, chandail, 2 petites culottes et 2 paires de bas (bien identifiés) dans un sac refermable
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	12,00 \$
Cahier d'exercices - Escales	14,50 \$
Cahier d'exercices - Abonnement web - Netmath 1 an	12,50 \$
Cahier d'exercices - Abonnement revue - Les Débrouillards 3 mois	13,50 \$
Photocopies - Français	12,00 \$
Photocopies - Mathématiques	12,00 \$
Photocopies - Univers social	2,00 \$
Photocopies - Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) et sciences	4,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 90,50 \$

Notes générales
<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

6e année - régulier et PAI

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	4	Cahier 1/2 interligné pointillé, 1/2 uni, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	
☐	1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - ÷ X %) et mémoire	
☐	1	Chemise extensible à pochette multiple (portefeuilles/accordéon)	8 sections
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	2	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	Noir ou bleu
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 12	
☐	1	Duo-tang cartonné à 3 crampons	Noir
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	100	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	
☐	2	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	10	Pochette protectrice, 3 trous, insertion vers le haut, format lettre	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente, graduée en centimètres, millimètres et décimètres	
☐	1	Surligneurs, couleurs variées	Couleur au choix
☐	1	Tablette de papier construction, 8 couleurs mélangées, format lettre, 50 pages	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle

	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
--	----------	----------	---------------------------



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

6e année - régulier et PAI

☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	12,00 \$
Cahier d'exercices - Arobas	21,50 \$
Cahier d'exercices - Décimale	25,50 \$
Cahier d'exercices - Escales	14,50 \$
Photocopies - Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)	2,50 \$
Photocopies - Français	6,25 \$
Photocopies - Mathématiques	6,25 \$
Photocopies - Sciences	2,50 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 99,00 \$

Achats en librairie / papeterie
Description
Cadenas à numéro pour pratiquer en prévision du secondaire. Vous pouvez en obtenir un à l'École secondaire d'Oka si désiré.

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

Tremplin - groupe 941

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	6	Cahier interliné, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	
☐	1	Cahier quadrillé broché 1 cm, 27,6 x 21,3 cm, 40 pages	
☐	1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - ÷ X %) et mémoire	
☐	1	Cartable 1 pouce	
☐	6	Carton pour affiche, 56 x 71 cm	Ne pas les rouler, merci !
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 5 pouces	
☐	3	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	1	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe arrondie	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 8	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
☐	8	Duo-tang cartonné à 3 crampons	Rouge, noir et autres couleurs au choix.
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	4	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Outils de géométrie - rapporteur d'angles 180o	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente, graduée en centimètres, millimètres et décimètres	
☐	1	Ruban adhésif invisible avec distributeur	
☐	3	Surligneurs, couleurs variées	
☐	1	Tablette de papier construction, 8 couleurs mélangées, format lettre, 50 pages	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

Tremplin - groupe 941

Matériel d'organisation personnelle		
	Quantité	Matériel Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch
☐	1	Écouteurs Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos
☐	1	Souliers de course Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de rechange Pantalon, chandail, 2 petites culottes et 2 paires de bas (bien identifiés) dans un sac refermable
☐	1	Vêtements de sport Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	12,00 \$
Cahier d'exercices - Grammaire de base	17,50 \$
Cahier d'exercices - Mathémaction	18,95 \$
Photocopies - Journal de bord - Comportement	10,00 \$
Photocopies - Fiches d'activités - Habiletés sociales	5,00 \$
Photocopies - Français	7,00 \$
Photocopies - Mathématiques	7,00 \$
Photocopies - Sciences et univers social	8,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 93,45 \$

Notes générales
<i>Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.</i>
<i>Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)</i>
<i>Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.</i>
<i>Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.</i>
<i>Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.</i>



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

Tremplin - groupe 942

Les effets généraux et cahiers d'exercices seront facturés et payables par internet lorsque vous recevrez l'état de compte à la mi-août.

Fournitures scolaires			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	4	Cahier interliné, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	
☐	4	Cahier ligné broché, 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Cartable 1 pouce	
☐	3	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐		Colle en bâton, lavable et changeant de couleur	
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
☐	9	Duo-tang cartonné à 3 crampons	2 jaunes et 1 de chaque couleur : orange, vert, mauve, bleu, rouge, gris. Plus 1 jaune et 1 noir (nouveaux élèves seulement).
☐	4	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Pochette extensible en plastique, format légal	Fermeture velcro.
☐	40	Pochette protectrice, 3 trous, insertion vers le haut, format lettre	
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur orange	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Tableau blanc à effacement à sec, format lettre	
☐	1	Tablette de papier interliné, avec trottoir, 0,5 cm, 23,2 cm x 18,1 cm	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	



2025-2026

École des Pins

Liste de matériel d'usage personnel

Tremplin - groupe 942

☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course	Souliers non-marquant
☐	1	Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	Couvre-tout
☐	1	Vêtements de rechange	Pantalon, chandail, 2 petites culottes et 2 paires de bas (bien identifiés) dans un sac refermable

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Cahier d'exercices - ABC avec Majesté (ou Duo)	19,95 \$
Cahier d'exercices - 123 avec Nougat (ou Tam Tam)	19,95 \$
Cahier d'exercices - Panache (3e année seulement)	15,50 \$
Photocopies - Cahier de résolution de problèmes	3,00 \$
Photocopies - Journal de bord - Comportement	3,00 \$
Photocopies - Fiches d'activités - Habiletés sociales	5,00 \$
Photocopies - Fiches d'activités thématiques et ateliers	3,00 \$
Photocopies - Français	7,00 \$
Photocopies - Mathématiques	7,00 \$
Photocopies - Sciences et univers social	3,00 \$
Photocopies - Anglais	4,00 \$
Photocopies - Musique	4,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 94,40 \$

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitons en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

TABLEAU DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2025-2026

ACTIVITÉS	DATES	RESPONSABLE	PARTICIPANTS	ENDROITS	APPROBATION Direction	APPROBATION CÉ
Marche Pierre Lavoie	19 septembre 2025	Alexandra Séguin & Sylvie-Anne	5e année	Oka		
Saison de mini-basket CSSMI	15 sept au 27 mai 2026	Sébastien Beauchemin	3e cycle	À tous les midis du lundi et mercredi.		
Sortie à la bibliothèque municipale	17 septembre	Amélie Gauthier	Groupes 401	Bibliothèque d'Oka		
SORTIE AUX POMMES	18 sept	Donald Trépanier	Groupes 941-942	LABONTÉ DE LA POMME (OKA) en voitures		
Hygiéniste dentaire	22 sept	Micheline Racicot	Classe de 2e année et 942	École des Pins		
PHOTO SCOLAIRE	29 sept	Secrétaire	Tous les élèves de l'école			
MARCHE Kanasatake	1er octobre	Cédric Jean	5e-6e	La Pinède		
CROSS-COUNTRY - Pompiers de Blainville	3 octobre	Sébastien Beauchemin	4e, 5e et 6e (24 élèves maximum)	Parc Équestre - Blainville (10\$/ élève)		
Sortie à la bibliothèque municipale	8 octobre	Sylvie-Anne Gauthier	Groupes 501	Bibliothèque d'Oka		
Sortie théâtre Lionel-Groulx	20 octobre	Donald Trépanier	1er cycle - Tremplin	Lionel-Groulx		
CROSS-COUNTRY	10 octobre	Sébastien Beauchemin et Marie-Claude St-Germain	Tous les élèves de l'école	Parc Optimiste		
Journée de <i>La grande lecture partagée</i> (Institut TA)	23 octobre	Alexandra	402-501-502:inscrits Ouvert à tous			
Sortie à la bibliothèque municipale	Lundi 27 octobre	Alexandra Séguin	402/502	Bibliothèque d'Oka		
Spectacle au préscolaire	24 octobre	Nathalie Bigras Geneviève Caron Vicky Perron	Tous les élèves du préscolaire	École des Pins		
Les mots s'animent	31 octobre	Amélie Gauthier	2e - 3e cycle	École des Pins		

Biodôme et planétarium	7 novembre	Annie Gauthier	2e cycle et 941	Biodôme Montréal 2 autobus		
Partie hors concours de mini-basket	10 novembre	Sébastien Beauchemin	Équipe de mini-basket	Terre des jeunes (activité gratuite)		
Neurones atomiques - arbres et plantes + cuisine moléculaire	12 novembre	Catherine-Anaïs	602	École des Pins, en classe		
Festival RSEQ mini-basket	3 décembre	Sébastien Beauchemin	3e cycle	École secondaire du Flambeau. St-Jérôme		
Bowling	4 décembre	Donald Trépanier	941 et 942	Bowling du Parc St-Eustache		
Partie hors concours de mini-basket	8 décembre	Sébastien Beauchemin	Équipe de mini-basket	Jardins des Patriotes (activité gratuite)		
Les mots s'animent (culture à l'école)	31 octobre	Amélie Gauthier	1re à 4e	École des Pins		
Auteur/Illustratrice à l'école	semaine du 24 novembre	Alexandra Séguin	Tous	École des Pins Horaire Zoë Robertson et Jocelyn Boisvert https://docs.google.com/document/d/133Fsd_xobvly80oFIS5rYX_cOpVOMApB_V_sGywU6H3s/edit?usp=sharing		
Façonnage de Noël	2 décembre	Nathalie Bigras Geneviève Caron Vicky Perron	Tous les élèves du préscolaire	École Des Pins (en classe)		
Neurones atomiques - Robotique et réactions chimiques	7 janvier	Catherine-Anaïs Lévesque Turcotte	602	École des Pins - en classe		
Glissades sur tubes	13 janvier	Isabelle Ouellette et Donald Trépanier	Tremplin - 941-942	Glissades des pays d'en haut		
Festival RSEQ mini-basket	17 décembre	Sébastien Beauchemin	3e cycle	Externat Sacré-Coeur, Rosemère		
Foire agricole	30 janvier	Cédric Jean	Tous	École des Pins		
Cyclistes avertis	Janvier 2026	Sébastien Beauchemin, Alexandra Séguin et Sylvie-Anne Gauthier	501-502	Loisirs Laurentides		

Pêche sur la glace	12 février	Anik Roussin	groupe 301	Lac des Deux-Montagnes - Oka		
Activité de patin avec les élèves		Anik Roussin et Amélie Gauthier	Tous les élèves de 4e année	Parc Optimiste Oka		
Centre des sciences de Montréal	20 février	Catherine-Anaïs Lévesque Turcotte et Mélodie Giguère	Classes de 6e année	Centre des sciences de Montréal		
STOP Motion LEGO et cie	25 février	Amélie Gauthier	2e cycle	École des Pins		
Carnaval d'Hiver	13 février	Sébastien Beauchemin	Tous les élèves + l'école primaire et secondaire de Kanasatake	École des Pins		
La magie de la chimie tome 3		Donald Trépanier	1ère, 2e et classes Tremplin	Théâtre Lionel-Groulx		
Tournoi RSEQ - Mini-Basket	17 janvier	Sébastien Beauchemin	3e cycle	Rosemère - Externat Sacré-Coeur		
Manu et ses livres « La parade des arts	23 janvier 2026	Nathalie Bigras Vicky Perron Geneviève Caron	tous les élèves du préscolaire	École Des Pins (en classe)		
Neurones Atomiques (activités scientifiques)	9 mars 2026	Alexandra Séguin	5e année	à l'école		
Neurones atomiques (voiture à air et machines simples)	14 mai 2026	Amélie	2e cycle Et Catherine-Anais	à l'école		
Tournoi équipe de Mini-Basket	mai	Sébastien Beauchemin	5e et 6e année (équipe de basket)	À tous les midis du lundi et mercredi.		
Neurones atomiques - électricité + générateur électrique	8 avril	Catherine-Anaïs Lévesque Turcotte	602	École des Pins		
Neurones atomiques - glace sèche	26 mai	Mélanie Labelle Provost	1er cycle	École des Pins		
Sortie au musée des arts contemporains des Laurentides (MACLAU)	8 mai 2026	Alexandra Séguin	5e année	101 Pl. du Curé-Labelle, Saint-Jérôme, QC J7Z 1X6		

Neurones atomiques	14 mai	Amélie, Annie, Anik, Catherine-Anaïs	3e année-4e année-6e année			
Festival RSEQ Soccer	22 mai 2026	Sébastien Beauchemin	2e et 3e cycle	29\$/élève Lieu à déterminer		
Course à obstacles - 45 degrés Nord	18 juin	Catherine-Anaïs et Mélodie	Classes de 6e année	45 degrés Nord		
Club nature	25 mai	Sébastien Beauchemin	2e, 3e et 4e année,	Club nature/ aventure Val-Morin		
Visite bureau de poste		Anne-Marie Ferland	Groupe 102	Activité de groupe: aller poster une lettre/ cadeau		
PLAGE D'OKA en vélo	15 mai	Sébastien Beauchemin	Tous les élèves	Plage d'Oka		
Atelier bien-être numérique LE CIEL	1er et 2 juin 2026	Alexandra Séguin	1er juin P4-P5 : 6e année 2 juin P1-P2-P3: 4e et 5e année	À l'école Horaire des classes https://docs.google.com/spreadsheets/d/1SPCWLY7o_XAfg86M-aCb8k68B4OWgsb0otPrTaLRVSc/edit?usp=sharing		
Filles actives- GYM	2 juin pm	Sebastien	5e-6e	Gymnase de l'école		
Sortie à vélo à la plage d'Oka		Donald	Tremplin	Parc SEPAQ d'Oka		
Centrale hydroélectrique, Carillon	15 juin AM	Sylvie-Anne	402-501-502	Départ de l'école: 8h45 à 13h Carillon, Saint-André-D'Argenteuil		
SPECTACLE DE L'ÉCOLE DU ROCK	15 juin	Mélanie Sylvain	Tous les élèves	Cour de l'école des Pins (extérieur) P4-P5 et en soirée		
Sortie à vélo à la plage d'Oka	16 juin	Annie Gauthier	2e cycle	Parc SEPAQ d'Oka (une journée- la dernière semaine de juin)		
Animation Kasscrout	16 juin	Sylvie-Anne Gauthier	5e et 6e année	École au champs 8h48-9h48 : Groupe 501 Mme Sylvie-Anne 10h08-11h08 : Groupe 602 – Mme Catherine 12h30-13h30 : Groupe 502-402 Mme Alexandra 13h50-14h50: Groupe 821 Mme Mélodie 6e année		

Sortie à la plage en vélo	17 juin	Alexandra et Sylvie-Anne	402-501-502	Environ 10h00 à 14h30		
Sortie Nid d’Autruche	29 mai	Donald et Isabelle	Tous les élèves - 941-942	825 Chem. Fresnière, Saint-Eustache		
Tournoi d’échecs simultané		Anik Roussin	1ère à 6e (sauf Priscilla) et les deux classes Tremplin	Cafétéria		
Fête des finissants			6e année	École des Pins		
FÊTE DE FIN D’ANNÉE		Sébastien Beauchemin	Tous les élèves	École des Pins		